

Valeurs modale et évidentielle de la forme impersonnelle *il est visible que*

Véronique Lenepveu

Université de Caen Normandie

Centre de recherches inter-langues sur la signification en contexte (CRISCO)

veronique.lenepveu@unicaen.fr

Résumé : En français contemporain, *il est visible que (p)* exprime une modalité à statut de métaprédicat, mais, simultanément, et à l'instar de l'adverbe dérivé en *-ment, visiblement*, *il est visible que* contribue à l'évidentialité de l'énoncé. Dans la perspective d'une sémantique instructionnelle, il s'agit de dégager ce qui fait la spécificité d'un marqueur linguistique lié à la perception tel que *il est visible que* au sein des constructions impersonnelles à valeur modale.

1. Introduction¹

En français contemporain, *il est visible que (p)* fait partie des formes impersonnelles qui, en prenant une proposition pour argument, expriment une modalité à statut de métaprédicat (Gosselin 2010, 2015), et contribuent simultanément à l'évidentialité de l'énoncé (Willett 1988 ; Dendale & Tasmowski 1994). C'est dans le cadre d'une sémantique instructionnelle que nous voulons rendre compte de ce fonctionnement à la fois modal et évidentiel.

Après avoir mis en évidence les caractéristiques syntaxiques de la forme impersonnelle *il est visible que* en tant que métaprédicat, il s'agira d'en identifier tout d'abord la valeur modale. Bien que souvent utilisée comme paraphrase de l'adverbe en *-ment, visiblement*, dans la construction des sous-classes d'adverbes modaux (Schlyter 1977 ; Nøjgaard 1993), et quoique mettant aussi en relation la validation de la proposition avec une subjectivité (modalité épistémique), on verra que la forme impersonnelle ne peut, contrairement à l'adverbe, entraîner un effet de sens atténuatif, ce qui induit une différence de fonctionnement du point de vue de la modalité exprimée, qu'il importera de préciser.

Puis, dans un deuxième temps, à partir d'une étude diachronique menée sur Frantext, nous étudierons la valeur de *il est visible que* du point de vue de l'évidentialité, c'est-à-dire du point de vue du mode d'accès à l'information². Il apparaît que c'est au XIX^e que *il est visible que* passe d'un rôle d'articulateur de propositions au sein d'un raisonnement (XVII^e - XVIII^e), à un rôle de marqueur d'évidentialité. Là encore, nous comparerons la forme impersonnelle à l'adverbe en *-ment* qui a déjà été étudié comme marque évidentielle (Haßler 2014 ; Vanderheyden & Dendale 2018), pour finalement dégager ce qui fait la spécificité de la forme impersonnelle.

¹ Je remercie vivement mes relecteurs qui ont beaucoup contribué à améliorer cet article. Les erreurs qui subsistent sont de mon fait.

² On admettra les trois types de sources de savoir souvent retenus depuis Willett (1988) *perception, inférence* et *ouï-dire*. Sur les critères d'identification des marqueurs évidentiels, voir entre autres, pour le français, Dendale & Van Bogaert (2007), et dans le cadre d'une approche contrastive anglais-tibétain, Mélac (2004 : chap. 1). Sur les rapports entre *modalité* et *médiativité* (terme concurrent à *évidentialité*) voir Anscombe et al. (dir.) (2014).

2. *Il est visible que p* comme métaprédicat modal

Visible s'apparente aux adjectifs que Picabia (1978 : 71-72) appelle « adjectifs à valeur de vérité », et qui peuvent assigner une valeur de vérité à un contenu propositionnel (*vrai, patent, évident, manifeste, indubitable, vraisemblable, probable, possible, plausible, ...*) lorsqu'ils sont pris dans la construction impersonnelle *il est adj. que p*. Un exemple attesté dans la presse :

1. Au fur et à mesure du dégagement des déblais, **il est visible que** la canalisation est en mauvais état. Il faudra donc en remplacer un tronçon, peut-être même la totalité. (Europresse, *Ouest-France, Pays de Loire*, 23 juillet 2007)

A l'instar de ces adjectifs étudiés par Picabia (1978 : 117-119), Riegel (1985 : 157-163), puis Gaatone (1987 : 291-292), *visible* présente la double caractéristique

– d'accepter un sujet phrastique :

2. Il est probable que vous lisez les travaux des linguistes / Que vous lisez (lisiez) les travaux des linguistes est probable. (Gaatone 1987 : 292)
3. **Il est visible que** la canalisation est en mauvais état / Que la canalisation soit en mauvais état est visible.

– et de ne pas entrer dans une structure impersonnelle à séquence infinitive, une structure en revanche tout à fait compatible avec des appréciatifs tels que *important, agréable, bon, difficile, naturel, ...* :

4. *Il est probable de lire les travaux des linguistes. (Gaatone 1987 : 292)
5. ***Il est visible de** devoir réparer la canalisation.
6. Il est important de lire les travaux des linguistes / Il est important que vous lisiez les travaux des linguistes (Gaatone 1987 : 291)

A l'instar encore des autres adjectifs « à valeur de vérité », *visible* exprime une modalité à statut de métaprédicat, c'est-à-dire de prédicat portant sur une prédication, et présente les deux caractéristiques syntaxiques spécifiques aux métaprédicats modaux (Gosselin 2010 : 96-102 ; Gosselin 2015 : 12-17) :

– *il est visible que* est extra-prédicatif (Guimier 1996), la proposition *p* entre toute entière dans le champ de la modalité, et la forme impersonnelle accepte la variation aspectuo-temporelle (*il était / fut / sera visible que p*)³ ;

– *il est visible que* est véridicible (Kronning 1996 : 40-42) au sens où l'adjectif *visible* peut être nié et interrogé :

7. **Il est visible que** la canalisation est en mauvais état / **Il n'est pas visible que** la canalisation est en mauvais état / **Est-il visible que** la canalisation est en mauvais état ?

³

Ces formes sont toutes attestées dans Frantext.

Cette propriété de véridicité permet d'opposer les constructions impersonnelles aux adverbes modaux épistémiques, lesquels échappent à la portée de la négation et ne peuvent constituer l'élément interrogé :

8. Il est certain que Pierre a raté son train / Il n'est pas certain que Pierre a raté son train / Est-il certain que Pierre a raté son train ? (Gosselin 2015 : 14)

9. Cet étudiant est certainement malade / ?*Cet étudiant est-il certainement malade ? / ?*Cet étudiant n'est pas certainement malade. (Gosselin 2015 : 12)

Les tests de l'interrogation et de la négation vont ainsi opposer *il est visible que* à l'adverbe *visiblement* qui, lorsque celui-ci est adverbe de phrase, ne peut être interrogé, et reste hors du champ de la négation (10). C'est seulement quand *visiblement* est adverbe de constituant (intra-prédicatif) qu'il peut être nié et interrogé (11) :

10. Pierre avait visiblement bu / *Visiblement, Pierre avait-il bu ? / ?*Pierre n'avait pas bu visiblement⁴ / Pierre n'avait visiblement pas bu.

11. Pierre écrit toujours (très) visiblement / Pierre n'a pas écrit (très) visiblement / Est-ce que Pierre a écrit (très) visiblement ?

3. Le caractère implicatif de *il est visible que*

Outre ses propriétés de métaprédicat modal, la construction impersonnelle se caractérise par son implicativité. Deux arguments permettent en effet de poser une relation d'implication entre *il est visible que p* et *p*. Tout d'abord, *il est visible que p*, à la différence d'autres expressions impersonnelles épistémiques (13), mais à l'instar de certaines constructions appréciatives (14), accepte la transformation en *p*, et c'est *Adj. modal* :

12. **Il est visible que** la canalisation est en mauvais état / La canalisation est en mauvais état, et c'est visible.

13. Il est probable que Pierre a pris le train / *Pierre a pris le train, et c'est probable.

14. Il est heureux que Pierre ait été reçu à son examen / Pierre a été reçu à son examen, et c'est heureux.

Ensuite, la forme impersonnelle est incompatible avec l'enchaînement *il est visible que p mais je n'en suis pas absolument certaine*⁵, ce qui la distingue, là encore d'autres constructions épistémiques (16), et la rapproche de constructions appréciatives (17) :

15. ***Il est visible que** la canalisation est en mauvais état, mais je n'en suis pas absolument certaine.

16. Il est probable que Pierre a pris le train, mais je n'en suis pas absolument certaine.

17. ?*Il est heureux que Pierre ait été reçu, mais je n'en suis pas absolument certaine.

De cette relation d'implication entre *il est visible que p* et *p*, nous inférons que *il est visible que* marque par défaut la forte prise en charge du locuteur relativement à la vérité de la proposition (Dendale & Coltier 2005). La forme impersonnelle se distingue là encore de l'adverbe dérivé en *-ment visiblement* qui, selon Schlyter (1977 : 107-108), suspend

⁴ L'exemple est bien sûr acceptable si *visiblement* est séparé du reste de la phrase avec une virgule à l'écrit et une pause à l'oral (*Pierre n'avait pas bu, visiblement*). Il est alors adverbe de phrase.

⁵ On s'inspire ici du test proposé par Anscombe (2016 : 212) pour identifier les adverbes « factifs » (au sens large du terme) : les adverbes factifs ne peuvent pas figurer dans le tour *Adv. p mais je n'en suis pas sûr*.

l'implication logique, à l'instar des modaux épistémiques (*certainement, probablement, ...*), et à la différence d'adverbes appréciatifs (*curieusement, bizarrement, (mal)heureusement, ...*) :

18. Probablement, Pierre n'est pas bête \neq Pierre n'est pas bête.

19. **Visiblement**, Pierre n'est pas bête \neq Pierre n'est pas bête.

20. Heureusement, Pierre n'est pas bête \Rightarrow Pierre n'est pas bête. (Schlyter 1977 : 40)

Visiblement, qui n'est pas implicatif, peut ainsi entraîner un effet pragmatique d'atténuation de l'engagement du locuteur, ce qu'atteste l'enchaînement discursif ci-dessous, extrait de la déclaration du premier ministre Bernard Cazeneuve faite le jour de l'attentat contre des militaires au Carrousel du Louvre le 3 février 2017, et surtout la réaction de certains internautes suite à cette déclaration. Soit l'extrait :

21. « Un fonctionnaire qui était en charge de la sécurité a été agressé, **visiblement**⁶ dans le cadre d'une tentative d'attaque à caractère terroriste. Il faut rester prudent, mais j'ai cette information » a déclaré le chef du gouvernement en déplacement à Bayeux. (L'OBS site web, vendredi 3 février 2017)

ainsi que deux commentaires très ironiques, que n'aurait pas suscités la forme impersonnelle (*Il est visible que le fonctionnaire a été agressé dans le cadre d'une tentative d'attaque à caractère terroriste*) :

22. *Il est balaise ce Cazeneuve. Bravo pour avoir deviner (sic) qu'il s'agissait d'un acte terroriste.*

23. *Le « visiblement » m'amuse!* (site internet BFMTV, 3/02/2017)

Le fait que *visiblement* puisse entrer dans l'enchaînement discursif de nouveau utilisé comme test ci-dessous (*Visiblement, p mais nous n'en sommes pas absolument certains*) confirme le caractère non-implicatif de *visiblement* :

24. Il s'agit probablement d'un attentat terroriste, mais nous n'en sommes pas absolument certains.

25. Il s'agit **visiblement** d'un attentat terroriste, mais nous n'en sommes pas absolument certains.

26. *Il s'agit malheureusement d'un attentat terroriste, mais nous n'en sommes pas absolument certains.

En revanche, quel que soit le contexte, la forme impersonnelle *il est visible que* n'entraîne jamais un effet d'atténuation, et sera même renforçatrice en présentant la proposition comme incontestable, d'où son éventuelle combinaison avec un marqueur signalant lui aussi une prise en charge maximale :

27. [...] **incontestablement il est visible que** par leurs assiduités aux entraînements et le plaisir qu'elles ont de jouer, les filles veulent absolument réussir une bonne saison. (Europresse, *Sud Ouest*, 4/10/2018)
/ ??*Incontestablement il est probable que ...*⁷

Ces effets d'atténuation et de renforcement peuvent être mis en relation avec la valeur modale de chacune des expressions : *visiblement*, comme tous les modaux dits épistémiques (*certainement, sans doute, je crois que, je suis persuadé que, pour moi, à*

⁶ *Visiblement* est en position détachée et porte ici sur l'incidence du SPrép. sur le verbe.

⁷ *Incontestablement* est incompatible avec l'enchaînement discursif proposé précédemment : **Il s'agit incontestablement d'un attentat terroriste, mais nous n'en sommes pas absolument certains.*

mon avis, ...), marque la subjectivité (individuelle ou collective)⁸, et doit son rôle d'atténuateur à cette mise en relation de la validation de la proposition avec une subjectivité. Tandis que *il est visible que* indique ce que nous allons appeler « l'intersubjectivité », une valeur particulière qui occupe une position intermédiaire entre l'objectivité et la subjectivité collective et qui, à l'inverse de la subjectivité marquée par *visiblement*, n'induit jamais d'atténuation, mais vient au contraire renforcer la validation de la proposition⁹.

4. Valeur modale de *il est visible que*

Afin d'argumenter cette hypothèse d'une valeur modale intersubjective pour la forme impersonnelle *il est visible que*, nous voulons montrer, au moyen d'exemples forgés, tout d'abord, que *il est visible que* n'est pas la marque d'une subjectivité purement individuelle, au contraire du verbe d'attitude propositionnelle *je pensais que* dans l'exemple (28) ci-dessous, où la subjectivité individuelle signalée avec ce verbe s'oppose à l'objectivité, c'est-à-dire à ce qui est vrai indépendamment de tout sujet :

28. Le chat était sur le paillason, mais **je pensais qu'**il était sur le canapé. [objectivité / subjectivité individuelle]

Il apparaît également que *il est visible que* n'est pas la marque d'une subjectivité collective, qui, en restreignant la vérité de la proposition à une ON-vérité (Berrendonner 1981), s'oppose facilement à l'objectivité, tels les exemples (29) et (30) où *tout le monde pensait que* et *tout le monde croit que* ramènent la vérité de la proposition à une *doxa*¹⁰ :

29. La terre est/était ronde, mais **tout le monde pensait qu'**elle était plate. [objectivité / subjectivité collective]

30. Le chat est sur le canapé mais **tout le monde croit qu'**il est sur le paillason. [objectivité / subjectivité collective]

En effet, la valeur d'intersubjectivité marquée par *il est visible que*, que nous définissons comme le fait de présenter une proposition comme *validable par quiconque a l'expérience de l'état de choses*, ne peut pas s'opposer à l'objectivité, c'est-à-dire à ce qui est « vrai indépendamment de tout sujet et de toute expérience de la situation » :

31. ??La terre était ronde mais **il était visible qu'**elle était plate. [objectivité / intersubjectivité]

32. ??Le chat est sur le canapé mais **il est visible qu'**il est sur le paillason. [objectivité / intersubjectivité]

Enfin, ce qui est présenté comme « vrai pour n'importe quel sujet » (intersubjectivité) peut très difficilement entrer en contraste avec ce qui est « collectivement admis » (33), sauf si la *doxa* peut être ramenée à un petit groupe de personnes (mal informées) (34) :

33. ??**Il était visible que** la terre était ronde, mais **tout le monde pensait qu'**elle était plate. [intersubjectivité / subjectivité collective]

⁸ Comme la plupart des adverbes modaux épistémiques (*certainement, peut-être, sans doute, ...*), *visiblement* reste sous-déterminé vis-à-vis de l'opposition subjectivité individuelle/subjectivité collective. La subjectivité est en revanche purement individuelle lorsque l'expression modale comporte un déictique renvoyant au sujet de l'énonciation (*je crois que, à mon avis, selon moi, ...*).

⁹ À noter que dans la littérature portant sur les modalités et l'évidentialité, *intersubjectivité* correspond souvent à ce que nous appelons ici *subjectivité collective* (Voir entre autres Nuyts 2012 : 58).

¹⁰ Une validation qui laisse la possibilité d'une opinion contraire.

34. **Il est visible que** le chat passe ses journées sur le canapé, mais **tout le monde croit qu'**il reste sur le paillason. [intersubjectivité / subjectivité collective]

Du fait de cette valeur intersubjective, *il est visible que* constitue une marque modale épistémique, mais parce que *il est visible que p* implique *p*, la tournure impersonnelle va pouvoir signaler le plus haut degré de certitude, et donc un degré plus élevé que *visiblement* sur une échelle épistémique allant du faiblement probable au certain. *Visiblement*, qui n'est pas implicatif, indique seulement la forte probabilité, d'où son rôle éventuellement atténuatif¹¹.

Au delà de ces différences modales, *il est visible que* présente des similitudes très fortes, sur le plan évidentiel, avec l'adverbe en *-ment visiblement* quand celui-ci est en position détachée (Vanderheyden & Dendale 2018)¹². Pour identifier cette valeur évidentielle qui n'apparaîtra qu'à la fin du XVIII^e, nous avons étudié l'évolution de la construction impersonnelle en diachronie à partir de Frantext.

5. Etude en diachronie de la forme impersonnelle *il est visible que*

L'examen de l'évolution diachronique des emplois de la forme impersonnelle *il est visible que (p)* fait apparaître un double changement à la fois au plan modal (de l'apodicticité à l'intersubjectivité) et au plan évidentiel (d'abord articulateur de discours de formes syllogistiques, *il est visible que* devient progressivement un simple marqueur d'évidentialité).

5. 1. **Il est visible que articulateur de propositions au sein d'un raisonnement (XVII^e - XVIII^e)**

Dans la base de données Frantext, la première occurrence de la forme impersonnelle *il est visible que* date de 1643¹³. Jusqu'au milieu du XVIII^e, l'emploi de la forme impersonnelle *il est visible que* se trouve restreint aux traités de grammaire, de philosophie morale, de mathématiques ou de sciences expérimentales. *Il est visible que* y apparaît toujours dans un raisonnement déductif, dont on peut généralement reconstituer la forme syllogistique en restituant le cas échéant les prémisses manquantes. Quelle que soit la nature des prémisses (aléthiques, épistémiques ou déontiques), la forme impersonnelle, relativement figée puisque toujours au présent de l'indicatif¹⁴, accompagne soit une des prémisses, soit la conclusion.

– Lorsque la forme impersonnelle accompagne une des prémisses, elle se combine avec un connecteur explicatif¹⁵ (*car il est visible que, parce qu'il est visible que, puisqu'il est*

¹¹ À l'instar des adverbes modaux épistémiques *certainement, sûrement, apparemment, ...* (Traugott 1989), *visiblement* s'est affaibli en tant que marqueur de certitude. Et si *visiblement* signale une plus forte prise en charge que *apparemment* (Anscombe *et al* 2009 ; Rodriguez Somolimos 2010 ; Anscombe 2013), celle-ci reste bien relative lorsqu'on la compare à la prise en charge marquée par la forme impersonnelle *il est visible que*.

¹² Voir aussi Dendale, Vanderheyden & Izquierdo Alegria (à paraître).

¹³ *Visible* est dérivé de *visum*, supin de *videre*, verbe qui se rattache, nous citons le *Dictionnaire Historique de la Langue Française* (2012 : 3939), « à la racine indo-européenne *weid-* qui indique la vision en tant qu'elle sert à la connaissance et n'a que secondairement le sens concret de 'percevoir par la vue' ». Sur le verbe *voir*, et pour une critique d'une conception de la langue qui considère que le sens perceptuel concret de *voir* est premier par rapport à un sens plus abstrait, voir Leeman (2007 : 59-60).

¹⁴ L'adjectif *visible* accepte cependant un complément : *il est visible par le sens que... (1662), il est visible à qui ne se veut point aveugler soy-mesme que... (1643), ...*

¹⁵ Nøjgaard (1992 : 370-384). Sur *puisque* ou le syllogisme caché, voir Olsen (2001 : 45-48).

visible que, ...) ou bien avec le connecteur *or*, dont le rôle est précisément d'indiquer la présence d'une structure syllogistique en attirant l'attention sur une prémisse (Nølke 2006 ; Herslund 2008) :

35. [...] la longueur du pied estoit par consequent necessaire non seulement pour soutenir, et diversement incliner le corps, mais aussi pour faire le pas plus long ; **puisque** toute la longueur du pied est ajoutée au talon, **et qu'il est visible que** si quelqu'un marche en s'appuyant sur ses talons, ses pas en sont bien plus courts [...] (Frantext, F. Bernier, *Abrégé de la philosophie de Gassendi*, 1684)

36. Si par les extrémités du petit arc que le soleil décrit sur l'écliptique dans un jour, et par les pôles du monde, on imagine deux grands cercles de la sphère céleste ; l'arc de l'équateur, qu'ils interceptent, est le mouvement journalier du soleil, rapporté à l'équateur, et le temps que cet arc met à traverser le méridien, est l'excès du jour astronomique sur le jour sydéral ; **or il est visible que** dans les équinoxes, l'arc de l'équateur est plus petit que l'arc correspondant de l'écliptique, dans le rapport du cosinus de l'obliquité de l'écliptique, au rayon ; dans les soltices, il est plus grand dans le rapport du rayon au cosinus de la même obliquité ; le jour astronomique est **donc** diminué dans le premier cas, et augmenté dans le second. (Frantext, P-S. de Laplace, *Exposition du système du monde*, 1796)

– Lorsque la forme impersonnelle apparaît avec la conclusion du raisonnement syllogistique, elle est éventuellement combinée avec un connecteur conclusif¹⁶ (*d'où il est visible que, et par là il est visible que, c'est pourquoi il est visible que, ...*) :

37. La seconde preuve que la débonnairé dont nous parlons n'est pas feinte et étudiée, se tire du naturel de l'homme qui est si sensible, si impatient et si vindicatif, qu'il se fait violence toutes les fois qu'étant maltraité il prend le party de la bonté, de la douceur et de la souffrance ; **Or** comme son naturel est roide et rebelle, il est impossible qu'on puisse toujours le plier et le tourner où l'on veut ; **c'est pourquoi il est visible que** ceux qui ont une bonté, une douceur et une patience à toute épreuve, ne sont pas des gens contraints et qui affectent d'être débonnaires¹⁷. (Frantext, J. Esprit, *La Fausseté des vertus humaines*, 1678)

38. La lune ne peut s'éclipser que par l'interposition d'un corps opaque qui lui dérobe la lumière du soleil, et **il est visible que** ce corps est la terre **puisque** les éclipses de lune n'arrivent jamais que dans ses oppositions, ou lorsque la terre est entre cet astre et le soleil. (Frantext, P-S. de Laplace, *Exposition du système du monde*, 1796)

Quand elle figure ainsi dans la conclusion du raisonnement syllogistique, la forme impersonnelle marque non pas la vérité absolue de la proposition, mais sa nécessité apodictique, c'est-à-dire la nécessité relativement aux prémisses¹⁸ (Kronning 1996 : 30). En effet, la conclusion peut être inférée d'une prémisse simplement possible, ou même contrefactuelle (39, 40) :

39. [...] rien ne peut détruire l'inégalité qui se tire de la fin de ces chemins : et cette inégalité étant si terrible, **il est visible que si les hommes étoient raisonnables**, ils n'auroient égard qu'à celle-là, et qu'ils se mettroient uniquement en peine de trouver le chemin qui conduit à l'éternité des biens, et d'éviter ceux qui conduisent à l'éternité des maux. (Frantext, P. Nicole, *Essais de morale contenus en divers traités*, 1671)

¹⁶ Nøjgaard (1992 : 323-370).

¹⁷ L'auteur annonce qu'il va donner une preuve (au moyen d'un raisonnement déductif) de la thèse selon laquelle « la débonnairé n'est pas feinte ». Il pose la majeure selon laquelle « l'homme maltraité doit se faire violence pour être bon », puis la mineure introduite par *or* qui affirme que « l'homme ne parvient pas toujours à se faire violence », et il en tire pour conclusion, introduite par *il est visible que*, que « l'homme bon ne feint pas de l'être » (puisque'il ne peut pas toujours se contraindre).

¹⁸ Ainsi la conclusion est-elle à la fois nécessaire relativement aux prémisses et absolument lorsque le syllogisme est démonstratif, mais nécessaire relativement aux prémisses et simplement probable du point de vue de la modalité absolue quand le syllogisme est rhétorique (Granger 1976 : 173 ; Gosselin 2010 : 130).

40. **Si la marée solaire l'emportoit sur la marée lunaire, il est visible que** les heures de la plus grande et de la plus petite marée composée, coïncideroient avec l'heure à laquelle la marée solaire arriveroit, si elle existoit seule. (Frantext, P-S. Laplace, *Exposition du système du monde*, 1796)

En résumé, se dégage une figure textuelle dans laquelle la proposition modalisée au moyen de *il est visible que* est inscrite dans un raisonnement syllogistique soit en tant que prémisses, soit en tant que conclusion. Lorsque la forme impersonnelle accompagne une prémisses, elle la pose comme une prémisses évidente ; lorsqu'elle apparaît dans la conclusion, celle-ci est donnée comme étant directement déduite de prémisses, et relève de l'apodicticité. En ce sens, nous considérons que *il est visible que* joue le rôle d'un articulateur de propositions au sein d'un raisonnement déductif, et si, dans l'exemple (41) ci-dessous, la forme impersonnelle figure dans une proposition manifestement obtenue par induction, celle-ci sert toutefois de prémisses présentée comme évidente et indiscutable dans le cadre d'un raisonnement global de nature déductive :

41. Ceux qui se sont eslevez au delà de la commune condition des hommes, y sont montez par quelques degrez : ce n'est pas le hazard qui les a jettez, au dessus des autres, ce n'est pas aussi leur vertu qui a tout fait ; les services de quelqu'un se rencontrent ordinairement, parmi les merveilles de leur vie ; et **il est visible par la suite de tous les temps, que** les princes qui ont le plus gagné, sont ceux qui ont esté le mieux secondez. (Frantext, J-L Guez de Balzac, *Aristippe ou De la Cour*, 1654)

5. 2. *Quand la forme impersonnelle commence à varier temporellement*

A partir de la deuxième moitié du XVIII^e, on observe que la forme impersonnelle figure dans des textes à visée moins ouvertement démonstrative, et surtout, on relève l'emploi de l'imparfait. En acceptant la variation aspectuo-temporelle, la forme impersonnelle se dégage ainsi du schéma textuel observé précédemment pour apparaître dans des fragments de texte plus narratifs. Dans l'exemple (42) :

42. Pour M. de Machault **il était visible qu'**elle ne pouvait plus le souffrir ; elle évitait de se trouver seule avec lui, et souvent elle retenait ceux qui, par discrétion, voulaient les laisser en tête à tête. (Frantext, F. J. de Pierre Bernis, *Mémoires du cardinal de Bernis*, 1794)

la forme impersonnelle n'est plus articulateur de propositions au sein d'un raisonnement déductif, mais elle donne l'instruction que le jugement introduit est fondé sur des indices observables. En signalant ainsi le mode d'accès à l'information, elle prend une valeur évidentielle, même si elle se distingue ici des marques évidentielles prototypiques en ce que l'information n'est pas inférée par le locuteur responsable de l'énonciation, mais par un des personnages de la narration¹⁹. Ce nouvel emploi, qui autorise la position initiale détachée pour un éventuel complément de l'adjectif *visible*, reste isolé fin XVIII^e, mais va se développer au XIX^e ; le temps verbal est le plus souvent le présent ou l'imparfait de l'indicatif²⁰.

5. 3. *Il est visible que marqueur d'évidentialité*

¹⁹ Un marqueur d'évidentialité est généralement défini comme l'expression du mode d'accès à l'information énoncée et obtenue *par le locuteur*, nous citons Dendale & Tasmowski (1994 : 5) :

« Un marqueur évidentiel est une expression langagière qui apparaît dans l'énoncé et qui indique si l'information transmise dans cet énoncé a été empruntée par le locuteur à autrui ou si elle a été créée par le locuteur lui-même, moyennant une inférence ou une perception ».

²⁰ On a pu également relever dans Frantext, deux emplois du futur, ainsi qu'un emploi du passé-simple : *car il sera visible à tout esprit tant peu renseigné que...* (1891), *il sera visible que...* (1960), *il fut néanmoins visible que...* (1983).

Les exemples ci-dessous, que nous avons extraits de Frantext, illustrent bien ce fonctionnement de la forme impersonnelle en tant que marqueur d'évidentialité. La forme impersonnelle y signale une inférence obtenue par abduction (Dendale & De Mulder 1996 ; Desclés & Guentchéva 2013), et basée sur des perceptions sensorielles ou extra-sensorielles qui vont jouer le rôle d'indices²¹ :

43. Un mauvais sac de nuit ! Voilà un beau voyageur, qui n'a qu'un sac de nuit ! Quelles guenilles y a-t-il là-dedans ? A-t-il une chemise seulement ? Au fait, **il est visible que** ce français n'a pas le sou. Il s'en serait probablement allé sans payer. Quels aventuriers on peut rencontrer cependant ! A quoi est-on exposé ? (Frantext, V. Hugo, *Le Rhin : Lettres à mon ami*, 1842)

44. (...) l'inspection faite, il mit la clef dans la serrure. Le pêne glissa et la porte tourna. Il n'y eut ni craquement, ni grincement. Cela se fit très doucement. **Il était visible que** cette grille et ces gonds, huilés avec soin, s'ouvraient plus souvent qu'on ne l'eût pensé. (Frantext, V. Hugo, *Les Misérables*, 1862)

À noter que la forme impersonnelle n'encode pas un mode de perception précis, la nature des indices apparaît en fait très variée : s'ils sont d'ordre essentiellement visuels dans (43), et auditifs dans (44), intervient le niveau illocutoire dans le dialogue (45) où la force illocutoire du discours d'un des personnages, ainsi que sa visée et ses effets perlocutoires, font partie des indices autorisant l'inférence *cet homme était de ceux auxquels on ne réplique pas* :

45. Il s'arrêta et dit à ses filles :

- Allez-vous en, vous autres ! C'est drôle que cela ne t'ait pas sauté aux yeux.

Elles se levèrent pour obéir.

La mère balbutia :

- Avec sa main malade ?

- L'air lui fera du bien, dit Jondrette. Allez

Il était visible que cet homme était de ceux auxquels on ne réplique pas. Les deux filles sortirent. (Frantext, V. Hugo, *Les Misérables*, 1862)

La grande majorité des énoncés attestés depuis le XIX^e correspond à ce nouvel emploi²², la proposition introduite est donnée comme le résultat d'un raisonnement basé sur des indices, explicités ou non. L'exemple (46), du XX^e, illustre encore la diversité des indices, la jeunesse du peuple allemand, et plus généralement une certaine représentation de l'Allemagne, autorisant la prédiction faite (*nous ne pouvons pas résister à l'Allemagne*) :

46. « C'est insensé », dit ma tante Gay-Lussac. « Je vois clair, moi ! Je suis pacifiste ! Eh bien **il est visible que** nous ne pouvons pas résister à l'Allemagne. C'est un peuple jeune et fort, et nous, nous sommes les Romains de la décadence ! (Frantext, C. Mauriac, *Mauriac et fils*, 1986)

Enfin, si aucune donnée dans le cotexte gauche ou droit n'est interprétable comme un indice, et si aucune marque ne signale une structure syllogistique, tel l'exemple (47), le lecteur aura tendance à retenir encore l'abduction comme procédé inférentiel :

47. Jenny, sans être jolie, a un charmant visage, des cheveux ondulés et un sourire rendu attendrissant par l'écartement inattendu de deux petites dents, une fossette se creuse alors au milieu de sa joue. Roland est sec, cassant, le regard ironique à travers les verres de ses lunettes. **Il est visible qu'**ils se sont mariés

²¹ Parce que ces indices ne peuvent avoir valeur de *tekmerion*, c'est-à-dire d'indice irréfutable au sens aristotélicien du terme (*Rhétorique* I, 2, 1357 b 3-10), le raisonnement ne peut aboutir à une conclusion nécessaire mais seulement plausible.

²² C'est également au XIX^e qu'apparaît la construction parenthétique *c'est visible avec*, semble-t-il, la même valeur évidentielle que *il est visible que*.

trop jeunes, qu'amis d'enfance, ils se sont rapprochés en raison des mêmes déceptions et difficultés familiales. (Frantext, H. Hoppenot, *Journal 1918-1933*, 2012)

En définitive, *il est visible que* impose la même contrainte évidentielle que l'adverbe en *–ment visiblement* qui, lorsqu'il est en position détachée, se combine préférentiellement, nous citons Dendale & Vanderheyden (2018), « avec des prédicats désignant des états de choses d'autrui qui *ne sont pas directement accessibles à la perception par le locuteur*, ou qui le sont difficilement ou seulement partiellement ». Ainsi dans l'exemple (48) :

48. **Visiblement**, il est 5 heures passées (en regardant la circulation) (Dendale & Vanderheyden 2016)²³

visiblement doit être considéré comme un marqueur évidentiel de type *inférentiel*, l'information *il est 5 heures passées* étant inférée à partir d'un indice *la circulation*²⁴. De la même façon, *il est visible que* ne peut pas marquer un jugement qui s'impose immédiatement au sujet²⁵, ce que met encore en évidence la différence d'acceptabilité entre les deux exemples forgés (49) et (50) :

49. **Il est visible que** ce chien est mal nourri / **Visiblement**, ce chien est mal nourri.

50. ??**Il est visible que** ce chien est maigre / ??**Visiblement**, ce chien est maigre.

Avec *il est visible que*, la vérité de la proposition est rapportée « à quiconque a l'expérience de l'état de choses *sans en avoir une perception immédiate* »²⁶. Aussi, il apparaît que la spécificité de *il est visible que* au sein des « impersonnels modaux » (Maillard 1980 : 83) qui sont marqueurs d'un haut degré de certitude (*il est indiscutable / incontestable / indubitable que, ...*) réside dans la contrainte évidentielle qu'elle impose, à savoir une réflexion à partir d'indices.

Reste que la forme impersonnelle et l'adverbe en *–ment* ne diffèrent pas uniquement par le degré de certitude marqué. Tandis que *visiblement* renvoie toujours à la situation d'énonciation présente du locuteur (ou au point de vue d'un personnage dans le cas du style indirect libre), la forme impersonnelle, en tant que métaprédicat modal, est à même de varier temporellement et aspectuellement, et autorise un complément pour l'adjectif *visible* (*il était/devint visible pour X*) (cf. ex. 42).

6. Conclusion

La forme impersonnelle *il est visible que*, en français contemporain, n'entraîne jamais un effet de sens atténuatif, et signale l'engagement maximal du locuteur relativement à la vérité de la proposition (*il est visible que p* implique *p*). Elle maintient cependant la mise en relation de la validation avec la subjectivité en marquant non pas une subjectivité individuelle (*ce qui est vrai pour le sujet*) ou collective (*ce qui est vrai pour la plupart*) mais une intersubjectivité (*ce qui est vrai pour n'importe quel sujet*), et correspond au plus haut degré de certitude sous la modalité épistémique.

²³ Communication, « Visiblement, un marqueur évidentiel ? Arguments synchroniques et diachroniques », *CHRONOS 12*, Université de Caen Normandie, 15-16 juin 2016.

²⁴ Dendale, Vanderheyden & Izquierdo Alegria (à paraître) posent l'hypothèse « d'un double point d'incidence » de *visiblement* lorsque cet adverbe a une portée propositionnelle. Le locuteur qualifie de *visible* non pas l'état de choses décrit par la proposition mais simultanément : a) les éléments périphériques à l'état de choses décrit, b) le fait que ces éléments prennent le statut d'indices, c'est-à-dire le lien entre les éléments périphériques perceptibles et l'état de choses auquel il conclut.

²⁵ Au contraire de la locution adverbiale à première vue (*p*) qui indique que le jugement est provisoire parce que formulé « dans l'immédiateté », voir Lenepveu (2011).

²⁶ C'est-à-dire, dans les termes de Dendale & Vanderheyden (2018), « sans y avoir accès directement ».

Simultanément, *il est visible que* est une marque évidentielle indiquant que le jugement ne peut pas s'imposer immédiatement au sujet, mais qu'il doit être fondé sur des indices. Fait remarquable, c'est au XIX^e qu'apparaît cette contrainte qui entraînera un affaiblissement de la valeur modale de la forme impersonnelle puisqu'au XVII^e et XVIII^e, *il est visible que* est à même de signaler le caractère nécessaire (apodictique) d'une conclusion, relativement aux prémisses, au terme d'un raisonnement syllogistique.

Références bibliographiques

- ANSCOMBRE J-C., RODRIGUEZ SOMOLINOS A., ARROYO A., ROUANNE L., FOULLIOUX C., SALO J. & GOMEZ-JORDANA S. (2009), « Apparences, indices et attitude énonciative : le cas de *apparemment* », *Langue Française*, n° 16, p. 39-58.
- ANSCOMBRE J-C., OPPERMAN-MARSAUX E. & RODRIGUEZ SOMOLINOS A. (dir.) (2014), *Médiativité, modalité et polyphonie en français : études synchroniques et diachroniques*, Paris, PSN.
- ANSCOMBRE J-C. (2013), « Entrée lexicale : *apparemment* », in *Opérateurs discursifs du français, Eléments de description sémantique et pragmatique*, J-C. Anscombe, M-L. Donaire & P-P. Haillet (dir.), Berne, Peter Lang, p. 49-62.
- ANSCOMBRE J-C. (2016), « Les constructions en *adverbe que p* en français. Essai de caractérisation sémantique d'une matrice lexicale productive », *Cahiers de lexicologie*, n° 108, p. 199-223.
- ARISTOTE (édition 1967), *Rhétorique I*, Trad. M. Dufour, Paris, Les Belles Lettres.
- BERRENDONNER A. (1981), *Eléments de pragmatique linguistique*, Paris, Editions de Minuit.
- DENDALE P. & TASMOWSKI L. (1994), « Introduction. L'évidentialité ou le marquage des sources du savoir », *Langue française*, n° 102, p. 3-7.
- DENDALE P. & DE MULDER W. (1996), « Déduction ou abduction : le cas de *devoir* inférentiel », in *L'énonciation médiatisée*, Z. Guentchéva (dir.), Louvain-Paris, Peeters, p. 305-318.
- DENDALE P. & COLTIER D. (2005), « La notion de prise en charge ou de responsabilité dans la théorie scandinave de la polyphonie linguistique », in *Dialogisme et polyphonie*, J. Brès, P-P. Haillet, S. Mellet, H. Nølke, L. Rosier (dir.), Bruxelles, Duculot, p. 125-140.
- DENDALE P. & VAN BOGAERT J. (2007), « A semantic description of French lexical evidential markers and the classification of evidentials », *Rivista di Linguistica*, vol. 19, n°1, p. 65-89.
- DENDALE P. & VANDERHEYDEN A. (2016), « *Visiblement*, un marqueur évidentiel ? Arguments synchroniques et diachroniques », *Communication, CHRONOS 12*, Université de Caen Normandie, 15-16 juin 2016.
- DENDALE P. VANDERHEYDEN A. & IZQUIERDO ALEGRIA D. (à paraître), « *Visiblement* en français, *visiblemente* en espagnol : des marqueurs évidentiels de perception directe ou d'inférence ? », in *Marcadores del discurso y linguística contrastiva en las lenguas románicas*, O. Loureda, G. Parodi, M. Rudka & S. Salameh (éds), Iberoamericana/Vervuert.
- GAATONE D. (1987), « Rien de moins évident que le sens de *évident* : réflexions sur l'opposition entre infinitives et complétives et les rapports entre syntaxe et sémantique », *Revue québécoise de linguistique*, vol.16, n° 2, p. 291-303.
- GOSSELIN L. (2010), *Les modalités en français. La validation des représentations*, Amsterdam – New-York, Rodopi.
- GOSSELIN L. (2015), « De l'opposition *modus / dictum* à la distinction entre modalités extrinsèques et modalités intrinsèques », *Bulletin de la société de Linguistique de Paris*, t. CX, n°1, p. 1-50.
- GRANGER G-G. (1976), *La théorie aristotélicienne de la science*, Paris, Aubier Montaigne.
- GUIMIER C. (1996), *Les adverbes du français, le cas des adverbes en -ment*, Paris-Gap, Ophrys.
- HAßLER G. (2012), « L'expression de la modalité épistémique et de l'évidentialité dans les langues romanes », in *Locutions et phrases : aspects de la prédication*, G. Haßler (dir.), Münster, Nodus Publikationen, p. 81-99.

- HERSLUND M. (2008), « Temporalité et connexion : le cas de *or* », in *L'énonciation dans tous ses états, Mélanges offerts à Henning Nølke à l'occasion de ses soixante ans*, M. Birkelund, M-J. Mosegaard Hansen, C. Norèn (dir.), Berne, Peter Lang, p. 391-402.
- KRONNING H. (1996), *Modalité, cognition et polysémie : sémantique du verbe modal « devoir »*, Uppsala et Stockholm, Acta Universitatis Upsaliensis et Almqvist International.
- LEEMAN, D. (2007), Point de vue culiolien sur le verbe *voir* dans les verbes français, *Langue française*, n° 153, p. 58-73.
- LENEPVEU V. (2011), « A première vue, marqueur d'aspect de dicto », *Journal of French Language Studies*, vol. 21, n° 3, p. 381-400.
- MAILLARD M. (1985), « L'impersonnel français de *il* à *ça* », in *Autour de l'impersonnel*, J. Chocheyras (dir.), Grenoble, ELLUG, p. 63-118.
- MÉLAC E. (2014), *L'évidentialité en anglais – approche contrastive à partir d'un corpus anglais-tibétain*, thèse de doctorat en linguistique anglaise, Université de la Sorbonne Nouvelle, Paris III.
- NØJGAARD M. (1992-93-95), *Les adverbes français. Essai de description fonctionnelle*, 3 vols, Historisk-filosofiske Meddelelser, n° 66, Copenhague, Munksgaard.
- NØLKE H. (2006), « Petite étude diachronique de *or*. De la deixis temporelle à la deixis textuelle », in *Grammatica, Festschrift in honour of Michael Herslund*, H. Nølke, I. Baron, I. Korzen, H. Müller (dir.), Berne, Peter Lang, p. 393-404.
- NUYTS J. (2012), « Notions of (inter)subjectivity », *English Text Constructions* », vol. 5, n°1, p. 53-76.
- OLSEN M. (2001), « *Puisque* : syllogisme caché », *Revue Romane*, n° 36, p. 41-58.
- PICABIA L. (1978), *Les constructions adjectivales en français : systématique transformationnelle*, Genève, Droz.
- REY A. (2012), *Dictionnaire Historique de la Langue Française*, Paris, Dictionnaires Le Robert.
- RIEGEL M. (1985), *L'adjectif attribut*, Paris, PUF.
- RODRIGUEZ SOMOLINOS A. (2010), « L'évolution de *apparemment* en français : la formation d'un marqueur d'attitude énonciative », in *Le changement en français : études de linguistique diachronique*, B. Combettes (dir.), Berne, Peter Lang, p. 345-361.
- TRAUGOTT E. C. (1989), « On the rise of epistemic meanings in English an example of subjectification in semantic changes », *Language*, n° 57, p. 33-65.
- VANDERHEYDEN A. & DENDALE P. (2018), « *Visiblement* : l'évolution diachronique d'un marqueur "évidentiel" », *Zeitschrift für romanische Philologie*, vol. 134, n° 4, p. 1008-1035.
- WILLETT T. (1988), « A cross-linguistic survey of the grammaticization of evidentiality », *Studies in Language*, vol.12, n° 1, p. 51-97.

Bases de données :

Frantext, ATIL/CNRS & université de Lorraine, <http://www.frantext.fr>
Europresse, édité par CEDEROM-SNi